marches-securises.fr



**ÉTABLISSEMENT** 

Ville de Chartres (28) Place des halles

28019 Chartres

PUBLICATION

**AVIS DE MARCHÉ TRAVAUX** 

**DIRECTIVE 2014/24/UE** 

# Section I: Pouvoir adjudicateur

# I.1) NOM ET ADRESSES

Ville de Chartres (28), Contact : Service Marchés Publics, Place des halles, 28019 Chartres, FRANCE. Tél. : +33 237234000. Courriel : marches.publics@agglo-ville.chartres.fr. Code NUTS: FRB02.

#### Adresse(s) internet :

Adresse principale :http://www.chartres.fr

Adresse du profil d'acheteur : https://www.marches-securises.fr

CHARTRES METROPOLE, Contact: Service des marchés publics, , Place des Halles , 28000 Chartres, FRANCE. Courriel: marches.publics@agglo-ville.chartres.fr. Code NUTS: FRB02. Adresse internet: http://www.chartres-metropole.fr.

# I.2) PROCÉDURE CONJOINTE

Le marché fait l'objet d'une procédure conjointe

#### I.3) COMMUNICATION

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet : https://www.c-chartres-marches.fr

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :

Point(s) de contact susmentionné(s).

Adresse à laquelle les offres ou demandes de participation doivent être envoyées :

Par voie électronique à l'adresse : https://www.c-chartres-marches.fr

#### I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR

Autorité régionale ou locale

# I.5) ACTIVITÉ PRINCIPALE

Services généraux des administrations publiques

# Section II: Objet

# II.1) ÉTENDUE DU MARCHÉ

II.1.1) Intitulé: Affaire n°23V040 - Travaux de dépollution, de déplombage, de désamiantage, de démolition et de déconstruction

# II.1.2) Code CPV principal

45111100

# II.1.3) Type de marché

Travaux

# II.1.4) Description succincte

Affaire n°23V040 - Travaux de dépollution, de déplombage, de désamiantage, de démolition et de déconstruction de bâtiments et de leurs ouvrages associés de la Ville de Chartres et de Chartres Métropole

## II.1.5) Valeur totale estimée

#### II.1.6) Informations sur les lots

Division en lots: Oui

Il est possible de soumettre des offres pour un nombre maximal de lots : 3

# II.2) DESCRIPTION

# LOT N° 1

II.2.1) Intitulé : Dépollution

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

90732000

# II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS: FRB02

# II.2.4) Description des prestations

#### La nature et quantité des travaux sont précisés dans le cahier des charges.

#### II.2.5) Critères d'attribution

Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché

#### II.2.6) Valeur estimée

# II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique

Durée en mois : 12

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : Oui

Description des modalités ou du calendrier des reconductions: L'accord-cadre est conclu pour une période initiale de 1 an ou jusqu'à ce que le montant max de la période initiale soit atteint. Il est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de reconductions est de 3. La durée de chacune est de 1 an ou jusqu'à ce que le montant max de la période d'exécution soit atteint. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues est de 4 ans.

#### II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

#### II.2.10) Variantes

Des variantes seront prises en considération : Non

#### II.2.11) Informations sur les options

Options: Oui

#### Description de ces options :

Le pouvoir adjudicateur pourra confier au titulaire du marché, en application de la procédure négociée sans publicité ni mise en concurrence préalable des Articles L. 2122-1 et R. 2122-7 du Code de la commande publique, un ou plusieurs nouveaux marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires

#### II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

#### II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : Non

# II.2.14) Informations complémentaires

Le montant maximum par période d'exécution est de 1 300 000 HT (650 000 pour chaque membre).

#### LOT N° 2

II.2.1) Intitulé: Déplombage et/ou désamiantage

# II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

45262660

# II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS: FRB02

#### II.2.4) Description des prestations

La nature et quantité des travaux sont précisés dans le cahier des charges.

#### II.2.5) Critères d'attribution

Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché

# II.2.6) Valeur estimée

# II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique

Durée en mois : 12

#### Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : Oui

Description des modalités ou du calendrier des reconductions: L'accord-cadre est conclu pour une période initiale de 1 an ou jusqu'à ce que le montant max de la période initiale soit atteint. Il est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de reconductions est de 3. La durée de chacune est de 1 an ou jusqu'à ce que le montant max de la période d'exécution soit atteint. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues est de 4 ans.

# II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

# II.2.10) Variantes

Des variantes seront prises en considération : Non

# II.2.11) Informations sur les options

Options: Oui

# Description de ces options :

Le pouvoir adjudicateur pourra confier au titulaire du marché, en application de la procédure négociée sans publicité ni mise en concurrence préalable des Articles L. 2122-1 et R. 2122-7 du Code de la commande publique, un ou plusieurs nouveaux marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires

# II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

Les offres doivent être présentées sous la forme de catalogues électroniques ou inclure un catalogue électronique : Non

## II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : Non

#### II.2.14) Informations complémentaires

Le montant maximum par période d'exécution est de 1 300 000 HT(650 000 par membre).

#### LOT N° 3

II.2.1) Intitulé: Déconstruction et/ou démolition

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

45111100

# II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS: FRB02

# II.2.4) Description des prestations

La nature et quantité des travaux sont précisés dans le cahier des charges.

#### II.2.5) Critères d'attribution

Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché

#### II.2.6) Valeur estimée

# II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique

Durée en mois: 12

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : Oui

**Description des modalités ou du calendrier des reconductions :** L'accord-cadre est conclu pour une période initiale de 1 an ou jusqu'à ce que le montant max de la période initiale soit atteint. Il est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de reconductions est de 3. La durée de chacune est de 1 an ou jusqu'à ce que le montant max de la période d'exécution soit atteint. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues est de 4 ans.

#### II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

#### II.2.10) Variantes

Des variantes seront prises en considération : Non

## II.2.11) Informations sur les options

Options: Oui

## Description de ces options :

Le pouvoir adjudicateur pourra confier au titulaire du marché, en application de la procédure négociée sans publicité ni mise en concurrence préalable des Articles L. 2122-1 et R. 2122-7 du Code de la commande publique, un ou plusieurs nouveaux marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires

# II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

Les offres doivent être présentées sous la forme de catalogues électroniques ou inclure un catalogue électronique : Non

# II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : Non

#### II.2.14) Informations complémentaires

Le montant maximum par période d'exécution est de 1 600 000 HT (800 000 par membre)

# Section III: Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique

# III.1) CONDITIONS DE PARTICIPATION

# III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

# Liste et description succincte des conditions :

Eléments mentionnés dans les documents de la consultation

# III.1.2) Capacité économique et financière

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation

# III.1.3) Capacité technique et professionnelle

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation

#### III.1.5) Informations sur les marchés réservés

Marché réservé: Non

# III.2) CONDITIONS LIÉES AU MARCHÉ

#### III.2.1) Informations relatives à la profession

## III.2.2) Conditions particulières d'exécution

Les prestations seront financées selon les modalités suivantes : ressources propres de chaque membre du groupement

Ce marché fait l'objet d'une condition d'exécution relative à l'embauche de publics prioritaires détaillée dans cahier des clauses administratives particulières selon l'article L2112-2 du Code de la Commande Publique

# III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché

#### III.2.4) Marché éligible au MPS

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : Non

# Section IV: Procédure

#### **IV.1) DESCRIPTION**

#### IV.1.1) Type de procédure

Procédure ouverte

# IV.1.3) Information sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique

L'avis concerne l'établissement d'un accord-cadre

Accord-cadre avec plusieurs opérateurs

Nombre maximum de participants à l'accord-cadre envisagé : 3

IV.1.4) Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue

IV.1.5) Information sur la négociation

IV.1.6) Enchère électronique

Une enchère électronique sera effectuée : Non

IV.1.8) Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : Oui

# IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

IV.2.1) Publication(s) antérieure(s) relatives à la présente procédure

IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation :

Lundi 06 novembre 2023 - 15:00

IV.2.3) Date d'envoi des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés

IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation français.

# IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre

Durée en mois : 4 (à compter de la date limite de réception des offres).

# IV.2.7) Modalités d'ouverture des offres

Date: lundi 06 novembre 2023 - 15:30

# <u>Section VI : Renseignements complémentaires</u>

# **VI.1) RENOUVELLEMENT**

Il s'agit d'un marché renouvelable : Oui

Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis :

à échéance du marché

# VI.2) INFORMATIONS SUR LES ÉCHANGES ÉLECTRONIQUES

# VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Cette consultation fait suite à une première consultation déclarée sans suite pour motif d'intérêt général. Avis précédents JOUE 2023/S 033-096286 du 15/02/2023 et BOAMP 23-19968 du. 13/02/2023

Chaque accords-cadres donneront lieu à l'émission de bons de commande pour les opérations dont le montant est inférieur 450 000,00 € HT. Cette consultation exclut toutes les commandes dont le montant est supérieur à 450 000.00 € HT. Celles-ci feront l'objet

#### d'une consultation séparée.

L'accord-cadre est conclu pour une période initiale de 1 an ou jusqu'à ce que le montant maximum de la période initiale soit atteint, à compter de la date de notification de l'accord-cadre. L'accord-cadre est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 3. La durée de chaque période de reconduction est de 1 an ou jusqu'à ce que le montant maximum de la période d'exécution soit atteint. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 4 ans. Des estimations de commande sont indiquées pour la première période d'exécution dans le règlement de la consultation.

# VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS

# VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours

Tribunal Administratif d'Orléans 28, rue de la Bretonnerie , 45057 Orléans cedex 1 FRANCE. Tél. +33 238775900. E-mail : greffe.ta-orleans@juradm.fr. Fax +33 238538516. Adresse internet : http://orleans.tribunal-administratif.fr/.

# VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation

#### VI.4.3) Introduction des recours

Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique " Télérecours citoyens" accessible par le site Internet http://www.telerecours.fr.

#### VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours

Greffe du tribunal administratif d'Orl 28, rue de la Bretonnerie , 45057 Orléans cedex 1 FRANCE. Tél. +33 238775900. E-mail : greffe.ta-orleans@juradm.fr. Fax +33 238538516. Adresse internet : http://orleans.tribunal-administratif.fr/.

# VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS

22 septembre 2023